

Devant ce chiffre de cinq millions, il est à espérer que le conseil municipal n'aura plus jamais la velléité de nous marchander la somme de 50,000 fr. affectée par la ville de Paris au grand Prix.

Les maisons centrales inspirent aux malfaiteurs une terreur salutaire; la transportation semble ne pas produire le même effet. Pour être sûr d'entreprendre un voyage aux colonies, certains accusés aggravent leur situation ou se déclarent coupables de crimes qu'ils n'ont pas commis. Tel est le cas de deux voleurs qui ont comparu dernièrement devant la cour d'assises du Gard. Ils ont repoussé le bénéfice de circonstances atténuantes sollicité par leur défenseur et ont demandé les colonies. Leur vœu a été pleinement exaucé et la cour les a condamnés à vingt ans de travaux forcés, maximum de la peine. Les condamnés se sont retirés en ricanant et en demandant à partir le plutôt possible pour les colonies.

**Production et consommation de la houille.** — Un rapport présenté au parlement anglais donne les chiffres suivants sur la production et la consommation de la houille dans le monde entier.

La production de la houille a augmenté considérablement dans les derniers temps. L'Angleterre qui, la première, a su exploiter et employer la houille, produisait, en 1860, 2 millions 1/4 de tonnes de charbon cinquante années plus tard, 2 millions 1/2 de tonnes; actuellement, le rendement des mines est évalué à 110 millions de tonnes.

La production, en France, n'était que de 211,000 tonnes, en 1877; quatre-vingts ans plus tard ce chiffre était de 12 millions de tonnes.

En Belgique, l'augmentation a été encore plus forte: en 1866, la production était de 13 millions de tonnes, soit 4 fois 1/2 la quantité obtenue trente ans auparavant, ou 3 millions de tonnes.

Les causes de cette énorme augmentation — le remplacement de plus en plus général du travail manuel par les machines, le développement des consommations par les chemins de fer en Europe, la création des usines à gaz, etc. — sont constantes et l'augmentation de la production pendant les dix dernières années est constatée par les chiffres suivants:

	Tonneaux
Angleterre..... en 1869	109.146.397
Prusse..... en 1869	29.775.781
France..... en 1868	12.804.100
Belgique..... en 1867	12.755.822
Autriche-Hongrie en 1869	7.316.766

Les cinq pays houilliers ensemble..... 171.798.966

Prenant ces chiffres pour base, on peut dire que la production et la consommation de la houille ont augmenté, pendant les dix dernières années, de 70 p. 100 environ.

Le rendement actuel de toutes les houillères de la terre est d'environ 213,300 mille tonnes ou 4,266 millions de quintaux. Voici comment cette immense quantité se répartit entre les pays dont la production est la plus considérable.

	Tonneaux
Angleterre..... en 1869	109.140.397
Prusse..... en 1870	30.012.050
France..... en 1868	12.804.100
Belgique..... en 1869	13.000.000
Autriche..... en 1880	7.216.810
Hongrie..... en 1867	708.684
Saxe..... en 1867	2.871.353
Espagne..... en 1863	494.000
Russie..... en 1868	421.527
Bavière..... en 1867	358.008
Brunswick..... en 1867	191.000
Etats-Unis..... en 1870	33.514.100
Nouvelles-Galles du Sud..... en 1870	882.461
Indes..... en 1868	556.768

Pour les quatre parties du monde, le total est de 213,331,226 tonnes ou 4,266,600 mille quintaux.

— **EMEUTE A DUBLIN.** — Samedi soir, un incendie ayant éclaté dans la scierie de M. Kelly, à Dublin, la populace a essayé de forcer les magasins et les établissements publics. Ayant escaladé le toit des magasins de Mahalan, dans la même rue, les émeutiers enlevèrent les ardoises et les tuiles pour s'introduire dans la maison et se livrer au pillage.

Pour empêcher cette violence, les soldats, préposés au maintien de l'ordre, durent charger à diverses reprises la foule à la baïonnette.

Il y a eu de nombreux blessés dans la bagarre.

Des pierres et autres projectiles furent lancés contre les soldats et la police, non seulement de la rue, mais aussi par des fenêtres.

L'inspecteur Gibbs, qui se distinguait en sauvant les personnes menacées dans l'incendie, a reçu une grave blessure à la tête, en arrachant une femme aux flammes.

Plusieurs militaires et policiers sont blessés grièvement.

Le lord maire a reçu une pierre à la poitrine et son domestique a été frappé deux fois à l'oreille.

Un magistrat judiciaire a été vivement maltraité. Nombre de policiers ont dû être conduits à l'hôpital. Soixante-dix personnes sont en traitement, à la suite des blessures qu'elles ont reçues en résistant à la police.

On a fait 36 arrestations. (Pall Mall Gazette.)

— Voici comment le *Moniteur vinicole* apprécie la situation des principaux vignobles:

Le centre de la France fera les deux tiers d'une récolte ordinaire, les Charentes également; la Dordogne, le Bordelais, la Gasconne, l'Armagnac à peine la moitié; le Roussillon et tout le Midi auront une récolte ordinaire; le Beaujolais, le Maconnais, les Côtes Chalonnaises, la Bourgogne, une bonne demi-récolte; la Basse-Bourgogne et la Champagne le tiers d'une récolte ordinaire.

— A propos des singularités de la pièce d'Hervé, *Atta des Nevers*, qui va être repré-

sentée prochainement à Londres, la *Liberté* raconte la curieuse anecdote suivante:

Je me souviens qu'un de mes amis, très jeune, avait fait une tragédie sur la Fronde. Après la bataille de Rocroi, Louis XIV donnait un repas en l'honneur du vainqueur. Les vers suivants ornaient cette scène:

ANNE D'AUTRICHE, à un domestique: Faites donc voir un peu ce plat qui vous passez!

LE ROI, à Condé: Grand Condé, du paté?

CONDÉ, au roi: Merci! j'en ai assez.

J'ai perdu de vue cet ami depuis 1870; mais je sais qu'il est chef de bureau au ministère de l'Agriculture. Je suis prêt à le mettre en relation avec Hervé, si le maître en exprime le désir.

### ASSEMBLÉE NATIONALE

Présidence de M. BUFFET.

Séance du 10 juin.

La séance est ouverte à 2 heures 45 minutes.

Adoption du procès-verbal.

L'ordre du jour appelle la discussion de l'interpellation de M. Gambetta et plusieurs de ses collègues au sujet de l'interdiction de la publication du *Corsaire*.

M. Lepère vient demander au gouvernement nouveau de quelle façon il a usé de son arbitraire légal à l'occasion du *Corsaire*. Une voix à droite. — C'est la loi.

M. Lepère, c'est ce que j'ai reconnu en qualifiant moi-même l'acte d'arbitraire légal. Il s'agit ici de la liberté de la presse que tous nous voulons comme la preuve de l'interpellation de M. de Castellane.

Nous l'avons alors appuyé malgré nos sympathies pour l'ancien gouvernement, nous espérons donc que nous serons aussi soutenus aujourd'hui. (Rires à gauche.) Mais quels sont les motifs de la suppression du *Corsaire*?

L'organisation d'une souscription « des cinq sous » serait par le fait la formation d'une association politique illicite, or, le fait incriminé se passe tous les jours et n'a jamais occasionné ces poursuites.

La suppression arrive un peu tard, car la souscription existe depuis longtemps. La souscription était licite et légale, la France, le *Français*, la *Liberté* ont eu aussi leurs souscriptions. D'ailleurs, celle incriminée a été faite, non par le *Corsaire*, mais par les ouvriers et les chambres syndicales.

Le *Corsaire* s'est borné à indiquer les recenseurs et les noms des souscripteurs, mais souscrire n'est pas le fait d'une association illicite, et publier une souscription non plus, car plusieurs journaux ont publié des souscriptions carlistes, et puis, en punissant le journal on ne frappe pas le corps du délit, les associés, mais un innocent, le journal.

On a parlé de la véhémence de polémique du *Corsaire*, de l'avis de tous elle n'a jamais été plus modérée: la *Gazette de France* le constatait hier. On a parlé de doctrines antisociales! Qu'est-ce que ce délit? Aucun article du code ne le vise. Non, c'est là un procès de tendance.

L'orateur parle de certains journaux qui vouent les républicains à la haine de leurs concitoyens, comme jadis les Sarazins, il ne demande pas de les poursuivre.

On a parlé de l'ordre établi, est-ce de l'ordre républicain ou de l'ordre monarchique qu'il s'agit? Il est vrai que nous avons la parole d'un honnête homme et d'un soldat. En terminant, l'orateur dit qu'un seul journal applaudit la mesure, et que c'est le journal de l'Empire. (Triple applaudissement à gauche.)

Le ministre de l'intérieur vient justifier la mesure prise contre le *Corsaire*, le gouvernement a le devoir d'être sévère et de maintenir le respect de la loi, il avait espéré que le *Corsaire* modifierait sa politique, son espoir a été déçu. Une association illicite s'est formée à côté d'autres, et qu'on le sache, législativement à l'œil, voila pour le premier considérant. Quant au second, il est motivé par les attaques dirigées contre la famille et l'ordre. On a demandé ce que c'était que l'ordre des choses établies, c'est l'ordre que l'Assemblée, en un jour de malheur..... (Murmures à gauche.)

M. le président rappelle les interrupteurs au silence.

Le ministre de l'intérieur proteste contre cette interruption injurieuse pour la majorité de l'Assemblée et répète que le gouvernement ne faillira pas à sa tâche. (Vifs applaudissements à droite.)

M. Gambetta vient parler de certains projets intérieurs dirigés contre la presse et parle d'une circulaire confidentielle envoyée par le ministre de l'intérieur, demandant aux préfets de s'enquérir de la situation des journaux, de causer avec les rédacteurs, de savoir s'ils accepteraient un bulletin autographié et des nouvelles télégraphiques. Je demande si cette circulaire est du ministre.

M. Beulé en revendique la responsabilité et répond qu'il avait le droit de s'enquérir des opinions des journaux. Quant au bulletin, il ne contiendrait que des faits sans commentaire.

M. Christophle dépose l'ordre du jour suivant: L'Assemblée désapprouvant la circulaire émanée du ministère de l'intérieur sur le régime de la presse, passe à l'ordre du jour.

M. Gambetta retire son ordre du jour.

M. de Broglie déclare que le gouvernement n'accepte que l'ordre du jour pur et simple.

L'ordre du jour pur et simple, qui a la priorité, est adopté par 389 voix contre 318. La séance est levée à 5 heures.

Nous avons publié dans notre édition de ce matin les nouvelles et dépêches suivantes:

**Discours du maréchal Mac-Mahon**

Dans sa réponse au Conseil d'Etat qui est allé présenter ses hommages au Président de la République, le maréchal a dit:

Messieurs, Je suis heureux de vous recevoir, j'ai déjà pu, soit comme sénateur, soit comme

gouverneur général de l'Algérie, apprécier les immenses services qu'a rendus et que rendra encore chaque jour à la chose publique le Conseil d'Etat. Mon gouvernement est résolu à faire constamment appel à vos lumières, je dirai même à en abuser s'il m'était permis d'employer une expression pareille. Toutes les lois, comme président de la République, je me propose de présenter à l'Assemblée seront préalablement soumises à vos délibérations. Vous êtes les élus de l'Assemblée souveraine, nous nous éclairerons de vos conseils, convaincus que nous sommes qu'en les écoutant nous ne pouvons qu'améliorer le résultat de nos travaux. Le Conseil des Ministres avait même un instant pensé à soumettre à votre examen les projets de loi sur les attributions des pouvoirs publics; il ne s'est arrêté que devant cette considération que l'Assemblée avait, lors de la nomination de la commission des Trente, manifesté son intention d'en faire entièrement son œuvre personnelle. Mais, vous pouvez être sûrs que ce sera toujours avec bonheur que nous vous demanderons vos avis et que pour atteindre le but que nous poursuivons, d'accord avec les honnêtes gens, nous nous associerons à nos efforts.

Les bureaux de l'Assemblée nationale ont nommé hier la commission chargée de l'examen de la proposition de MM. Desrotours, Brame, Descat, Jauré, Vente, Maurice, Testelin, Leurent et Baucarne-Leroux ayant pour objet d'ordonner une enquête parlementaire à l'effet de constater l'état de l'industrie houillère et de rechercher les mesures à prendre pour la mettre à même de pourvoir aux besoins de la consommation.

Ont été élus: 1<sup>er</sup> bureau, MM. Pernolet; 2<sup>e</sup>, Vétillard; 3<sup>e</sup>, Bortolieu; 4<sup>e</sup>, Carnot fils; 5<sup>e</sup>, Maurice; 6<sup>e</sup>, C. Descat; 7<sup>e</sup>, Claude (Vosges); 8<sup>e</sup>, Destremx; 9<sup>e</sup>, Chaper; 10<sup>e</sup>, Ducarre; 11<sup>e</sup>, Aymé de la Chevrelière; 12<sup>e</sup>, Dupont; 13<sup>e</sup>, Kolb-Bernard; 14<sup>e</sup>, J. Brame; 15<sup>e</sup>, Jullien.

La garnison de Belfort a reçu l'ordre d'évacuer la ville à partir du 15 juin.

Une horrible catastrophe vient d'épouvanter le village d'Auchy-aux-Bois (Pas-de-Calais). Dans un puits qu'on était en train de raparer, on a entendu tout à coup une explosion. C'était un éboulement qui a englouti six mineurs et un ingénieur. A demain les détails.

Paris, 11 mai, 7 h. 45 m.

On annonce qu'à l'issue de la séance d'hier, M. Pascal, sous-secrétaire de l'intérieur, a donné sa démission, qui a été acceptée.

Marseille, 10 juin.

On mande aujourd'hui de Rome: « On dit que le Pape pourvoira bientôt aux sièges épiscopaux vacants et notamment aux sièges français. »

Avant de permettre la publication en volume de la consultation de M. Ravelet sur la nouvelle loi des corporations religieuses, l'autorité en a modifié certains passages.

On dément la nouvelle donnée par le *Journal de Silésie* que des lettres auraient été échangées entre le cardinal Antonelli et le comte d'Andrassy, relativement à une prétendue demande de tenir le prochain conclave sur les frontières d'Autriche.

Perpignan, 10 juin, 7 h. 45 matin.

La commission partie pour Igualada, avec le brigadier Cabrinety, a rencontré le général Velarde à Gelida. Il lui restait 1,200 hommes. Le soulèvement contre lui a éclaté à l'occasion du changement d'un capitaine dans un bataillon de Las Navas. Le nouveau capitaine fut refusé. Pour le rarguer, les soldats lui criaient: Vive la fédérale!

Les troupes rencontrent partout des excitations à l'insubordination. Dans les logements, le cabaret et la rue, elles sont travaillées par les carlistes et par des gens qui accusent les officiers d'être réactionnaires.

Bayonne, 10 juin.

On vient d'imprimer une lettre écrite le 24 mai à sa mère par M. Cruz Ochoa, ancien député carliste de la Navarre et aujourd'hui volontaire de Santa-Cruz.

M. Ochoa donne comme motif de sa résolution les excès révolutionnaires au point de vue religieux, politique et social. M. Ochoa déclare qu'il a choisi le corps de Santa-Cruz parce que Cabcicilla est le plus persécuté à la fois par ses amis, des intrigants et des jaloux, qui l'ont décrié et ont ordonné de le fusiller, et par ses ennemis, qui le redoutent et ont mis sa tête à prix.

M. Ochoa défend Santa-Cruz, comme frère et cabecilla. Il dit qu'il n'a fait fusiller que des espions, et il fait l'éloge de son énergie, de son abnégation et de la rectitude de ses vues.

M. Ochoa ajoute que Santa Cruz est vénéré de ses volontaires, que tous passeraient en France si leur chef était destitué.

Genève, 9 juin.

Hier dimanche, l'abbé Hurtault a remplacé l'ex-Père Hyacinthe dans l'exercice du culte catholique libéral.

On a remarqué une foule assez considérable de l'habituelle. — Dans l'après-midi l'enterrement d'un catholique libéral a eu lieu à Garouge, le cortège comptait environ 2,000 personnes.

Quelques individus ont essayé de l'insulter, mais ces tentatives ont été immédiatement réprimées. L'ex-Père Hyacinthe a parlé sur la tombe.

### Nouvelles du soir.

**DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES**  
(Service télégraphique du *Journal de Roubaix*.)

Paris, 11 juin.

La vérité sur les bruits d'un échange de visite entre le prince Napoléon et le maréchal Mac-Mahon est celle-ci:

Le Prince Napoléon a envoyé au Président de la République une carte de visite comme général de division. Le maréchal-président n'a répondu à cette politique en envoyant lui aussi une carte au prince.

Hier a eu lieu, à Paris, la première réunion du conseil supérieur de l'instruction publique.

Une indisposition qui dure depuis deux jours, oblige le prince Napoléon à retarder son départ de quelques jours.

C'est en Suisse (à Prangin), et non en Corse, que le prince doit se rendre.

Madrid, 10 juin, soir. — Les Cortés continuent à s'occuper de l'élection des commissions.

M. Figueras n'a pas encore formé de ministère. On espère qu'il le présentera bientôt.

On croit que le ministère représentera les deux principales fractions de la chambre.

La *Gazette officielle* persiste à donner la nouvelle que le curé Santa Cruz s'est séparé de la cause carliste, et qu'il a proclamé la république catholique sous la présidence de Cabrera.

Madrid, 11 juin 2h. matin. — La crise continue.

M. Figueras n'a pas pu former de ministère. Il est question d'en charger M. Nicolas Salmeron.

Aujourd'hui, réunion de la majorité pour résoudre la crise.

Constantinople, 10 juin, soir. — La nomination de Mahmoud Pacha au gouvernement de Castamboul est considérée généralement comme un exil. Mahmoud Pacha est parti samedi sans avoir été reçu en audience de congé par le sultan; ce qui, cependant, a été jusqu'à présent une coutume invariable.

On assure que la maison de Mahmoud Pacha était entourée de gardes la veille de son départ, apparemment pour l'obliger à partir.

### COMMERCE

Dépêches télégraphiques.

Havre, 11 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boeswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets)

Ventes 1,000 b. Marché ferme, bonne demande, disponible et livrable tendus.

Liverpool, 11 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boeswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Pleinement 12,000 b. Marché ferme, livrable renchérisant.

New-York, 11 juin.

(Dépêche de MM. Kablé, Boeswilwald et Co, représentés par M. Bulteau-Desbonnets.)

Coton 19 1/2. Recettes 10,000 b.

Liverpool, 10 juin.

Ventes 12,000 b., dont 9,000 b. pour la filature, prix fermes, côtes sans changement. Très pleins demandés pour embarquements et livraisons.

Louisiane 9 1/8. Bengale. Hausse livrable à New-York 1/16 3/16.

Importations 14,000 b., dont 9,000 b. Amérique et 1,000 b. Surate. Recettes 3 jours 6,000 b.

### Avis divers

ANVERS, 10 juin. — *Laines*: Se maintiennent par continuation en très-bonne position et sont activement demandées; il s'est de nouveau vendu aujourd'hui 1262 balles laine en suint de la Plata.

HAVRE, 9 juin. — *Laines*: Bonne demande régulière à prix fermes; on a vendu 220 balles à raison de fr. 210 pour Montevideo en suint et fr. 155 à 190 pour Buenos-Ayres, le tout de 100 kil.

HAVRE, mardi 10 juin 1873. — *Cotons*: Le ton du marché a été meilleur aujourd'hui; la demande s'est réveillée, et les avis plus favorables de Liverpool aidant, nous arrivons à quatre heures avec un millier balles disponibles à prix fermes. Ou a pris passablement d'Oomra, Cocanadah et Bengale.

Il s'est traité 110 b. Louisiane strict good ordinary, avec échantillon, par navire en mer à 196 fr.

A terme, on s'est raidi très-sensiblement, et l'on a payé en dernier lieu juin 107 50 ainsi que septembre. Tous les mois valent donc ce prix.

Liverpool est ferme sans changement pour disponible, mais le livrable est tendu et l'on tient les pleins prix.

Il y a décroissance dans les recettes aux Etats-Unis; celles des trois jours ne vont qu'à 6,000 b., contre 9,000 b. la semaine dernière, et 6,000 b. il y a un an.

Nous cotons: Très-ord. Louisiane 110 — Low Midd. L<sup>e</sup> en mer N — dito en charge N — Ordinaire Fernambourg 112 — Ordinaire Oomra 75 — New Oomra, en charge et en mer N — Ordinaire Tinnivelly 75 — Ordinaire Cocanadah 73 — Ordinaire Bengale 50 —

ont passé sous le marteau et de cette quantité 600 environ, ont trouvé preneurs comme d'habitude à la fin de la campagne ce qui est encore offert en vente se compose de soldes de parties ou de laines traitées chez différents laveurs de la localité. Les prix payés sont en rapport avec la baisse renseignée aux enchères de février à Londres.

Les expéditions du mois s'élevaient à 8212 balles, ce qui avec les envois antérieurs, donnent un chiffre de 215,881 b. depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1872 jusqu'à ce jour. On cote:

Greasy inferior, 7d. à 8d.; Greasy, ordinary to average, 8 1/2d. à 10d.; Greasy, good to superior, 10 1/2d. à 13d.; Fleeco washed inferior, 13d. à 14d.; Fleeco ordinary to average, 14d. à 17d.; Fleeco superior, 21d. à 24d.; Scoured inferior, 12d. à 14d.; Scoured ordinary, 15d. à 17d.; Scoured middling to good, 18d. à 20d.; Scoured superior, 21d. à 24d.

### Vendredi 20 Juin.

FÊTE DU SACRÉ-CŒUR.

**Pèlerinage d'Hommes**  
A PARAY-LE-MONIAL  
Pour le Nord et le Pas-de-Calais

**HEURES DES DÉPARTS:**  
Le départ de Lille aura lieu le jeudi 19, à 8 heures 55 du matin.

Un train spécial partant de Paris à 9 heures du soir amènera les pèlerins à Paray à 7 heures 40 du matin.

Retour de Paray le vendredi 20, à 7 heures 15 du soir.

Retour à Lille le lendemain à 5 heures 14 du soir.

**PRIX DES PLACES:**  
(Aller et Retour)

**DE LILLE A PARIS**  
2<sup>me</sup> classe ..... 21 fr. 35  
3<sup>me</sup> classe ..... 18 15

**De Paris à Paray**  
1<sup>re</sup> classe ..... 47 fr. 80  
2<sup>me</sup> classe ..... 35 55  
3<sup>me</sup> classe ..... 26 20

Pour tous renseignements, s'adresser rue de la Barre, 29, à Lille.

**Crédit Foncier des Etats-Unis**  
(UNITED STATES MORTGAGE COMPANY.)

Le CRÉDIT FONCIER DES ETATS-UNIS place, en ce moment, la 3<sup>e</sup> série de ses obligations 6 1/2 3/4 remboursables en 50 ans par amortissement annuel.

Cette série (C) est de 5 millions de dollars. Les titres de 100,500 et 1000 dollars, avec coupons semestriels payables les 1<sup>er</sup> avril et 1<sup>er</sup> octobre. Le service de l'amortissement et des coupons sera effectué en or, sur les principales places de l'Europe.

Deux séries (A et B), également de 5 millions de dollars, ont déjà été créées: la première a été entièrement placée en Angleterre; l'autre, remboursable seulement en papier, ne sera émise qu'aux Etats-Unis.

Le Capital-actions de la compagnie est de 5 millions de dollars entièrement souscrits.

Le Conseil Européen est composé des principaux membres du Crédit Foncier de France et du Crédit Foncier d'Autriche.

Le prix actuel est de 490 FRANCS par obligation de 100 dollars, jouissance du 1<sup>er</sup> avril dernier; ce prix sera, en conséquence, augmenté des intérêts à raison de huit centimes par jour, à partir du 1<sup>er</sup> avril.

En calculant le dollar à 5 fr. 20 c., le titre serait remboursable à 529 fr., et le coupon serait de 31 fr. 20 c., soit un produit de 6 1/2 0/0, indépendamment de la prime de 30 Francs au remboursement.

La SOCIÉTÉ GÉNÉRALE pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France, 54 et 56, rue de Provence, est chargée de la négociation des titres et de la prise des coupons échus. — On peut s'adresser à tous ses guichets de Paris, des départements et de l'étranger. 3962

**BOURSE DE PARIS**  
DU 10 JUIN

VALEURS Clôture Cl. préc. Hausse Baisse

**A TERME**  
3 0/0 56.80 56.95 .. 0.15  
5 0/0 1871 59.97 60.10 .. 0.13  
5 0/0 1872 91.10 91.25 .. 0.15  
Foncier 797.50 808.00 .. 10.50  
Mobilier 421.25 425.00 .. 3.75  
Générale .. 538.75 .. ..  
Est 325.00 321.25 3.75 .. ..

Lyon .. 832.20 .. ..  
Midi 394.25 396.25 .. 2.00  
Nord 1030.00 1030.00 .. ..  
Orléans 820.00 820.00 .. ..  
Ouest 515.00 .. ..  
Gaz 688.75 688.75 .. ..

Immobilier .. .. ..  
Suez 453.75 453.75 .. ..  
Italien 68.65 68.65 .. 0.10  
Espagnol .. 457.50 .. ..  
Lombard 426.25 426.25 .. ..  
Autriche 758.75 760.00 .. 1.25  
B de France 4345.00 4340.00 .. 5.00  
B. de Paris 1142.50 1155.00 .. 12.50